Remplir le questionnaire "Ai-je droit à des prestations sociales ?"

Expérience du citoyen



La situation de la famille Pictet

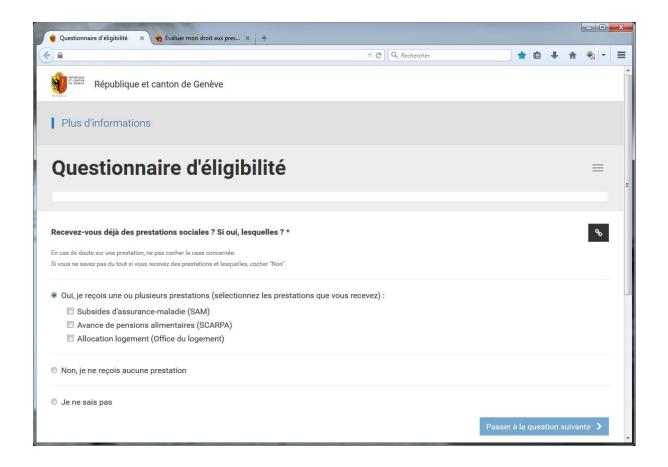
- Monsieur Jean Pictet est marié et vit avec son épouse Louise et leurs deux enfants, Annette (12 ans) et Pierre (17 ans). Ils se sont mariés à 20 ans.
- Ils logent dans un appartement de 5 pièces qu'ils louent par le biais d'une régie privée, à Genève. Leur loyer est fixe et ils ne touchent aucune aide financière particulière pour leur appartement.
- Monsieur et Madame Pictet travaillent tous les deux.
- En début d'année, ils ont reçu un courrier du service de l'assurance-maladie (SAM) leur indiquant qu'ils avaient automatiquement touché des subsides pour l'année 2020.

- Après avoir lu dans la presse qu'un nouveau questionnaire leur permettait de savoir s'ils pouvaient toucher des prestations sociales, ils décident de le faire.
- Se connectant à Internet, ils tapent l'URL indiqué...

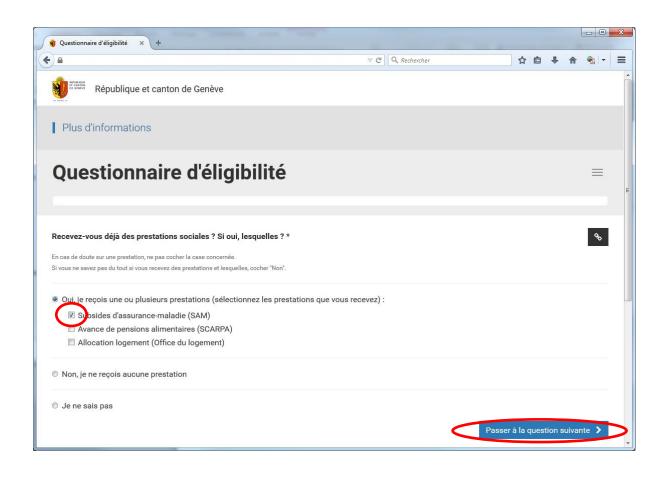
Ils arrivent sur la page du site Internet qui les invite à cliquer sur un lien.



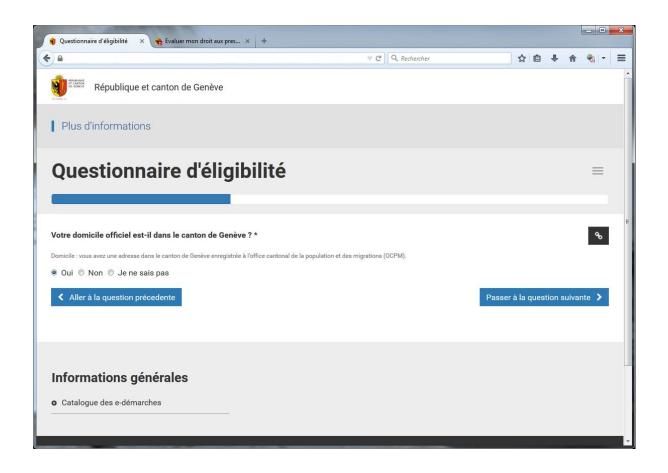
Ce lien ouvre le fameux questionnaire sur sa première question.

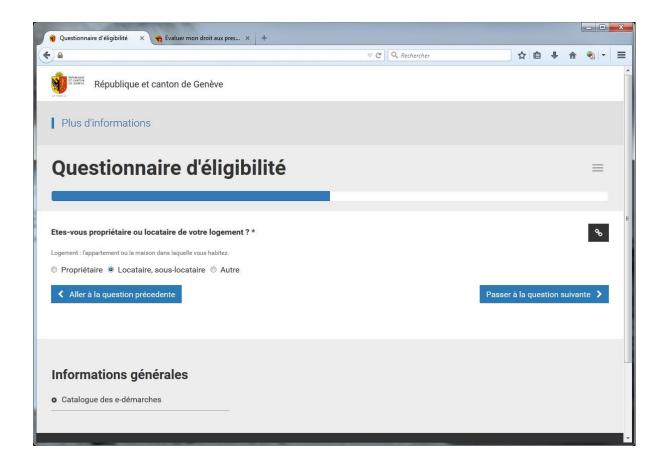


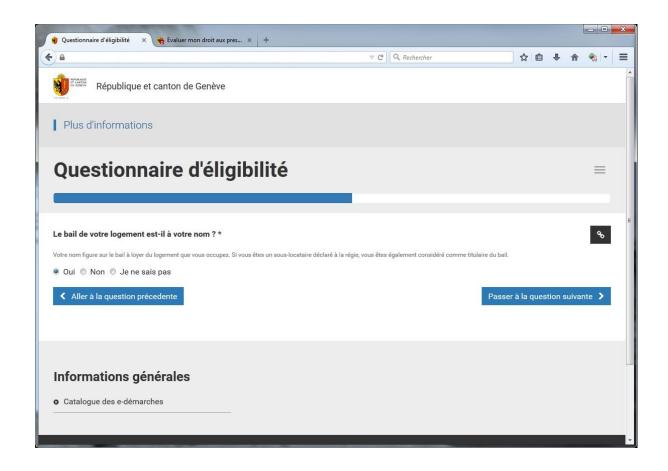
Ils sélectionnent les subsides puis cliquent sur le bouton menant à la question suivante.

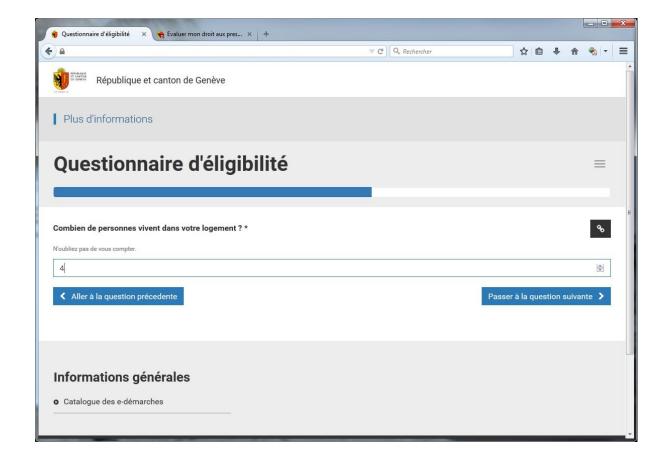


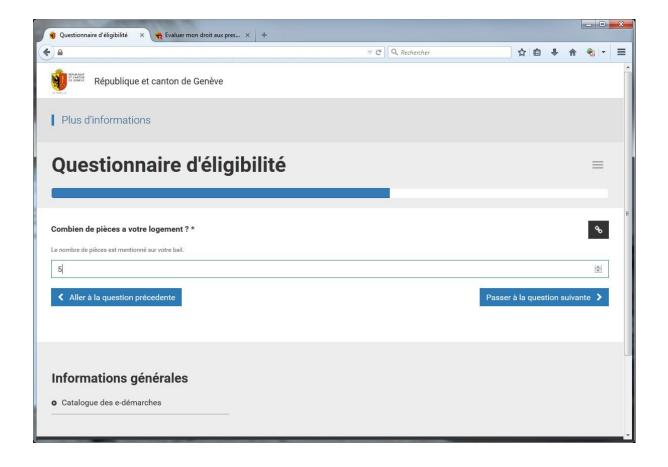
Ils répondent ensuite à chaque question et passent à la suivante.

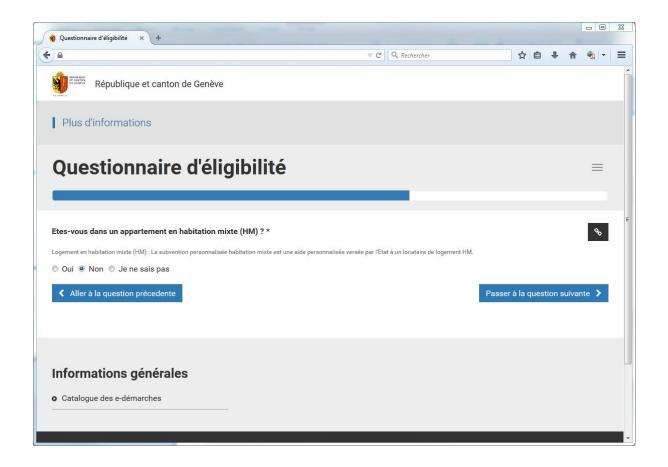


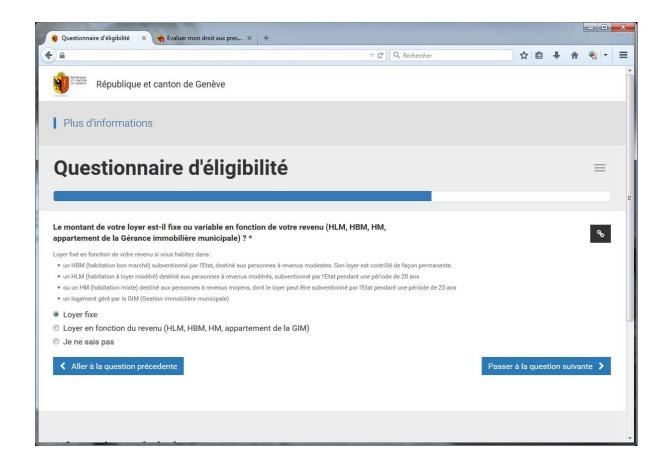


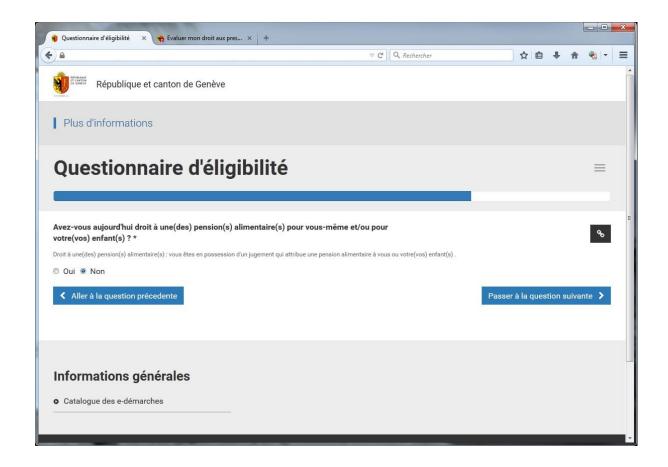




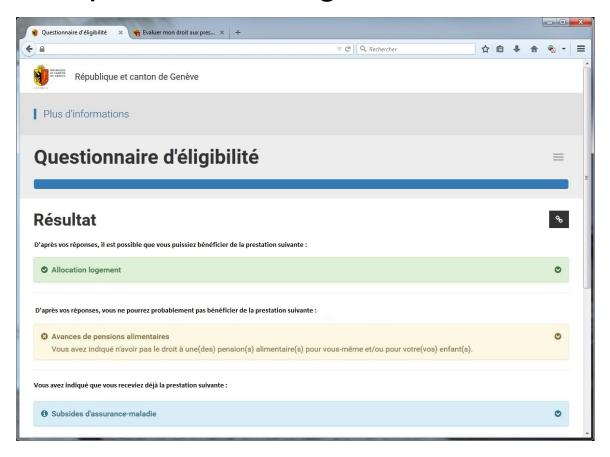








Après la dernière question arrivent les résultats. Monsieur Pictet imprime la page pour s'en souvenir et quitte son navigateur Internet.



Fin de la démonstration.

N'hésitez pas à nous faire vos retours sur le sondage.

